Ami du Clergé du 24 janvier 1952

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Plans d'instructions dominicales. — IV. 4e Dimanche après l'Epiphanie : « Seigneur, sauvez-nous ! » 29.
Les Sacrements. — Le sacrement de Pénitence : Qualités de la confession, 30.
Les Paraboles de l'Evangile. — X. Les vignerons homicides, 32.
Conférences sur la Vie chrétienne. — VI. Le pardon et la miséricorde divine, 33.
Petits prônes sur les Commandements. — 4e Commandement de Dieu : XVIII. Devoirs des serviteurs : 3. Le devoir de la discrétion, 35.

PLANS D'INSTRUCTIONS DOMINICALES

IV

4e Dimanche après l'Epiphanie

Sur l'Evangile (Mat., VIII, 23-27)

« SEIGNEUR, SAUVEZ-NOUS ! »

L'évangile présente la scène bien connue de la tempête apaisée sur le lac de Génésareth. Mais en avons-nous compris tout le sens profond ? Pour cela, bien saisir d'abord tout le drame de ces tempêtes et le rôle héroïque des sauveteurs. Le sujet est d'actualité : le monde entier vient de suivre l'odyssée du *Flying-Enterprise,* s'est passionné pour le courage de son capitaine ; ne pas oublier non plus le rôle des sauveteurs. Mais la compromission d'intérêts matériels gâche en partie les actions humainement les plus héroïques. Leçons beaucoup plus fortes et plus élevées à l'occasion d'un drame de la mer beaucoup moins important en apparence, que relate l'évangile de ce jour. Il est destiné à faire comprendre le rôle sauveur de N.-S., et comment tous les chrétiens doivent continuer pour leur part dans le monde cette tâche salvatrice.

I. — *Le Christ donne aux hommes espérance et salut*

a) Accompagnant les Apôtres dans leur pêche sur le lac, *Jésus s'endort au moment précis où on aurait le plus besoin de ses conseils,* peut-être de son aide. Souvent N.-S. a pris cette attitude : par exemple, quand il apprend que son ami Lazare est bien malade, il ne se rend pas tout de suite à son chevet (Jo., XI, 6) et pendant ce temps, la mort va faire son œuvre. Pourquoi cette attitude, que les Apôtres pendant la tempête sembleront presque lui reprocher, que Marthe lui fera discrètement remarquer, mais non sans une légère nuance de reproche (Jo., XI, 21) ? — Pour obliger les uns et les autres à faire un acte de foi et de confiance en lui : « Seigneur, au secours, nous sommes perdus », sous-entendu « si vous, qui seul pouvez nous sauver, n'intervenez pas » (Mat., VIII, 25) ; « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort ; mais maintenant encore, je sais que tout ce tu demanderas à Dieu, il te l'accordera » (Jo., XI, 23). Alors, les événements étant (à juger humainement) au pire degré où ils puissent arriver, c.-à-d. pratiquement désespérés, et les hommes formulant à ce moment en toute sincérité leur confiance apparemment insensée en la toute-puissance de Jésus, celui-ci peut intervenir : sa toute-puissance va soumettre les éléments et les événements à la volonté du Maître du monde.

b) Que donne alors Notre-Seigneur ? Les multiples exemples de l'Evangile permettent de répondre. Ici, le calme et la paix aux Apôtres inquiets ; ailleurs, des biens matériels, mais pour un avantage spirituel (les pains multipliés, le paralytique guéri en même temps que ses péchés sont remis, la pêche extraordinairement abondante, etc...). Dans d'autres cas, l'apaisement moral conditionné par la fin de longues souffrances (la femme malade d'un flux de sang depuis très longtemps, le paralytique de la piscine de Bézétha, etc.). Ou bien même rendre contre toute attente un mort à l'affection légitime des siens (le fils de la veuve de Naïm ; Lazare ressuscité). Mais bien noter qu'en toutes ces interventions, qui ont un but précis, N.-S. réserve sa pleine liberté divine, et que ces miracles demeurent toujours une exception aux lois ordinaires du monde et de la Providence.

En d'autres circonstances surtout, Jésus vient redonner une espérance d'une valeur beaucoup plus élevée : la foi en sa mission de Rédempteur du monde : ainsi aux disciples d'Emmaüs, tristes (Luc, XXIV, 17) et désabusés (21-24), il vient de façon surprenante et inattendue rendre confiance, espoir et paix (32-35), et peu après aux Apôtres eux-mêmes (36-40). Ceci prouve qu'il ne faut jamais désespérer de Dieu, surtout pour ce qui concerne le salut individuel et celui du monde ; et aussi que, même après le miracle de la tempête apaisée, les Apôtres n'ont pas encore une confiance à toute épreuve, puisqu'ils douteront de la mission de Jésus du Vendredi Saint au soir de Pâques.

c) L'événement de la tempête apaisée devait précisément préparer à croire au *principal rôle sauveur du Christ :* le salut de l'humanité engloutie dans le péché. Le plus grand péril : celui de pas faire son salut éternel ; mais dans l'esprit des hommes, même des chrétiens, est-ce là le bien principal, qu'il faille sauvegarder au prix même de tous les autres ? est-ce avant tout pour obtenir le salut des âmes qu'ils crient vers le Christ : Au secours, nous périssons ? Pourtant le titre de « Sauveur » qu'a le Christ est beaucoup plus vrai que toutes les médailles de sauvetage récompensant des actes authentiquement héroïques. Il a sauvé la vraie vie du monde tout entier en donnant sa propre vie ; c'est le suprême acte d'amour. Sans lui, l'humanité était vouée à la mort éternelle. Grâce à lui tous les hommes peuvent retrouver l'amitié divine, la vie d'ici-bas retrouve un sens, même si elle s'accompagne de grandes souffrances physiques ou morales. On a raison de décerner au Christ comme titre principal (I. H. S.) = Jésus, Sauveur des Hommes.

Pourtant, au soir du Vendredi Saint, toutes les apparences étaient contraires, et le calcul trop humain des Apôtres a pu s'y tromper : ressemblance frappante entre l'échec apparent de la Croix et le sommeil de N.-S. pendant la tempête sur le lac ; et Jésus lui-même sur sa croix criera : « Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » (Marc, V, 34). Le salut se réalise au moment précis où toutes les circonstances sembleraient indiquer que tout est irrémédiablement perdu. A ce moment-là, la foi est indispensable, et la puissance de Dieu apparaît dans sa plénitude.

Telles sont les vérités, inscrites comme en filigrane, de la scène évangélique de ce dimanche.

II. — *Les hommes doivent continuer entre eux l'œuvre salvifique du Christ*

a) Une tradition d'interprétation de cette scène voit dans la barque prête à couler et sauvée par le Christ *l'image de l'Eglise.* Non sans raison, N.-S. en effet ayant achevé son œuvre rédemptrice n'est plus visiblement dans le monde pour répondre aux cris angoissés des hommes et pour les faire bénéficier du salut qu'il

leur a acquis. Mais c'est l'Eglise qui continue son œuvre. Il nous est bon qu'il ne soit plus présent visiblement, parce qu'en sa place il nous a envoyé un autre « Consolateur » : le Saint-Esprit (Jo., XIV), lien vivant de tous les croyants. Et pour diriger la société des croyants, à la place du Christ, S. Pierre a été chargé de conduire les âmes des fidèles comme des brebis jusqu'au vrais pâturages, et à la bergerie (Jo., XXI, 15-17) ; et enfin, pour porter à chaque âme, angoissée ou souffrante, les paroles de réconfort, écho de celles du Christ, et la grâce de force, fruit du sang rédempteur de N.-S., il y a les continuateurs de l'œuvre du Ghrist, les héritiers de son sacerdoce. La vie de l'Eglise est donc bien la continuation de l'œuvre salvifique du Christ, préfigurée dans la tempête apaisée.

Noter les rapprochements : le Christ dormait ; maintenant encore, il ne répond pas sensiblement à nos prières. Il fallut aux Apôtres la foi confiante en Jésus, pour obtenir le salut : il faut croire que Jésus nous sauve par son Eglise pour être effectivement sauvé par elle. Pierre a dû ce jour-là, et devant une autre circonstance assez semblable (lorsqu'il vint au-devant de Jésus en marchant sur le lac, Mat., XIV, 27-31) faire un acte tout spécial de confiance en la puissance de Jésus : c'est à lui, malgré ses défaillances la nuit de la Passion, que Jésus confia le soin de « confirmer dans la foi de ses frères » (Luc, XXII, 32), en d'autres termes de veiller sur le salut de toute l'Eglise, donc de chaque fidèle. C'est donc le successeur de Pierre qui est comme le Christ le conducteur sûr de la barque de notre salut, qu'il guide au port contre vents et marées.

Conséquences : ne doutons pas que l'Eglise ne triomphe de toutes les embûches semées sous ses pas : elle tient du Christ une promesse de pérennité. Preuves historiques en confirmation : tous les esprits persécuteurs (de l'empire romain à l'hitlérien) se sont écroulés, l'Eglise vit toujours. Persécutée et traquée hier au Mexique, aujourd'hui en Chine, elle se développe en nombre (en Amérique, en Afrique Noire, en Océanie) et en qualité (témoin le nombre de saints presque contemporains canonisés pendant l'Année Sainte). Et comment douter que le Christ donne à l'Eglise des guides sûrs, quand on sait la qualité de ses Souverains Pontifes (Pie IX, Léon XIII, Pie X, Pie XI et Pie XII) pour ne parler que des plus récents ?

b) Seconde application de cette scène d'Evangile, *chaque chrétien doit aider ses frères à bénéficier du salut du Christ.* Beaucoup d'hommes ignorent, en effet, qu'ils ont dans le Christ un sauveur, et nombre de misères morales ou spirituelles de ce fait ne sont pas soulagées. C'est nous qui devons tenir la place du Christ près d'eux, contribuer à leur redonner l'espérance et les conduire à profiter du salut. Sinon, ils seront comme le paralytique de la piscine, lequel ne pouvait profiter de la guérison qui était à portée de sa main : personne ne le descendait dans l'eau (Jo., V, 7). Combien de voyageurs meurtris par l'angoisse cruelle de l'existence et qui attendent de nous, qui les côtoyons, le geste apaisant et guérisseur du bon Samaritain ! Faire souvent un examen de conscience sur ce point important du devoir de la charité. Se souvenir de ce que N.-S. faisait pour soulager les hommes, et comprendre que l'obligation du chrétien est de continuer la même œuvre. Donc, soulager les misères du corps, pour aider si possible à les guérir. Tendre à réinstaurer dans le monde, en commençant par le cercle restreint des influences qui sont à notre portée, un ordre de paix et de justice. Soulager les misères morales ; apaiser haines ou désespoirs. Ne jamais être pour les autres occasion de chute (se souvenir des paroles de N.-S. contre le scandale, Luc, XVII, 1-3) et surtout contribuer positivement au progrès spirituel de nos frères, les aidant à se sauver.

* *

Conclusion. — Bien des gens sont pessimistes, devant les difficultés de notre époque ; même les meilleurs sont parfois inquiets pour l'avenir de l'Eglise et du monde. Certains doutent de Dieu, et se croient négligés par lui. Ils sont comme les Apôtres dans la barque, en péril apparent, pendant que le Christ semble dormir.

Ceux qui ont vraie foi au Christ, sauveur tout-puissant et bon, ont la certitude de leur salut, du salut du monde et de la pérennité de l'Eglise : ils sont optimistes, parce qu'ils ont espérance.

Mais sans utopie : car il ne faut pas attendre béatement je ne sais quelle intervention directe et miraculeuse du Christ pour sauver tous les hommes et le monde en péril : le miracle n'est qu'une exception dont Dieu se réserve le libre usage. C'est à nous qu'il a confié le salut de nos frères. Alors, s'y consacrer totalement : nous oublierons à ce prix nos propres inquiétudes, parfois si mesquines ; et s'il le faut, consacrons-nous corps et âme à ce salut : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime » (Jo., XV, 13).

LES SACREMENTS

Le sacrement de Pénitence

VII

QUALITÉS DE LA CONFESSION

Mes frères,

Normalement, donc, l'aveu de nos fautes fait partie du sacrement de Pénitence. Et n'y voyons pas là une odieuse brimade du Christ, mais une libération bienfaisante. Encore faut-il que cette confession corresponde bien à l'idée du Christ ; qu'elle soit une vraie confession. Qu'est-ce à dire ?

I. — *Elle sera humble aveu*

Nos contemporains, s'ils ne fréquentent guère les confessionnaux, néanmoins (ou peut-être à cause de cette abstention) se confessent beaucoup. Les confidences intimes faites à un ami ne suffisent plus à leur besoin d'épanchement. Les plus instruits parmi eux se livrent de plus en plus à la confession littéraire, écrite ou parlée ; et voilà maintenant à la disposition de la masse les innombrables « courriers des cœurs » ; que dis-je, elle possède même son hebdomadaire spécialisé dans les *confidences* où les cœurs féminins incompris pourront exhiber leurs aventures.

Confessions ? Oui, sans doute, mais nous sommes loin de la vraie confession, même si les aveux sont identiques. Au confessionnal celui qui est là, à genoux, ce n'est pas un narrateur qui cherche à se rendre intéressant à la galerie par l'étalage de ses états d'âme, mais un pauvre pécheur qui se reconnaît coupable devant Dieu et devant l'Eglise et qui vient *humblement* solliciter son pardon. C'est le *prodigue* de l'Evangile qui s'effondre aux pieds de son Père : « Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous ; je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; traitez-moi comme l'un de vos serviteurs ». C'est le *publicain* qui n'ose lever les yeux au ciel et qui se frappe la poitrine : « O Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur ». Vous le compre-

nez facilement : ici et là les dispositions ne sont pas les mêmes et le but est bien différent.

Mais pour que votre confession soit bien cet humble aveu de votre passé de pécheur, attention : *ne confessez que vous ; ne confessez pas les autres.* On trouve souvent des pénitents qui ne peuvent s'empêcher de mêler les péchés des autres aux leurs, pour s'excuser. « Mon Père, disent-ils, je m'accuse de me mettre en colère. Mais si vous saviez comme ceux avec qui je vis sont insupportables. Ainsi... ». On raconte qu'un jour une dame vint trouver S. Alphonse de Liguori et accusa très brièvement ses fautes et bien plus longuement celles de son mari. Le saint l'écouta patiemment et quand elle eut fini, se contenta de lui dire : « Très bien, ma fille. Eh bien, comme pénitence pour vos péchés à vous, vous réciterez 3 *Ave Maria,* et pour les péchés de votre mari, vous jeûnerez un mois entier. » La leçon était méritée. Ne pourrait-elle pas être renouvelée parfois, de nos jours ?

On trouve aussi des pénitents qui, au lieu de dire le mal qu'ils ont fait, préfèrent étaler le mal qu'ils n'ont pas fait : « Mon Père, j'ai assisté à la messe le dimanche, je n'ai pas dit du mal du prochain, etc... ». Manque d'humilité. Soyons humbles, m. f., dans nos confessions ; alors *nous serons brefs,* nous nous accuserons avec précision et simplicité, sans détails inutiles, sans analyse interminable de nos état d'âme, sans motif d'excuses.

II. — *Elle sera sincère et loyale*

Notre confession sera également *sincère et loyale,* et dans l'aveu spontané de nos fautes, et aussi dans notre réponse aux questions que nous posera le prêtre. N'oublions pas que le mensonge expose notre confession à être nulle et sacrilège. Cacher volontairement un péché mortel au confessionnal, c'est en sortir plus coupable qu'on y était entré ; c'est ajouter aux fautes déjà commises et non pardonnées, l'énormité d'un sacrilège. Pourquoi cet acte absurde ? On peut tromper le prêtre, on ne trompe pas Dieu. Si vous êtes embarrassés pour avouer certains péchés, si vous ne savez pas vous exprimer, dites simplement au prêtre : « Mon Père, interrogez-moi ». Et il vous aidera, lui qui a l'habitude de ces difficultés. Mais de grâce, ne tombez pas dans le travers de ceux qui n'accusent jamais eux-mêmes leurs péchés mais demandent toujours au prêtre de les interroger. Ne cherchez pas ainsi à éviter l'humiliation des aveux et ne chargez pas votre confesseur de cette fastidieuse corvée... à moins que vous ne soyez scrupuleux.

Si votre confession est sincère et loyale, elle sera *claire.* Vous ne glisserez donc pas, comme par mégarde, au milieu d'une longue liste de péchés sans importance, des fautes qui pèsent lourdement sur votre conscience. Mettez-les bien plutôt en tête de liste. Ainsi vous ne risquerez pas, cédant à une sotte crainte, de ne pas les dire finalement.

Le sacrement de la Pénitence, si nous voulons qu'il soit efficace, doit être le sacrement de la sincérité. Là au moins, il faut que nous nous mettions en pleine lumière, devant nous-mêmes et devant Dieu. A cette condition seulement, il fera grandir notre amitié avec le Christ, car il n'y a pas d'amitié vraie sans une profonde sincérité.

III. — *Elle sera complète*

Pour être sincère, la confession sera évidemment *complète.* Je vous entends vous récrier : « Mais vous nous demandez l'impossible ! » « Le juste pèche sept fois le jour » affirme l'Ecriture. Et moi qui ne suis pas juste, combien de péchés vont m'échapper ! Etre complet, faire le total exact de mes fautes, mais c'est un rêve irréalisable ! »

C'est bien vrai, et j'ajoute : un rêve inutile. Car il nous faut choisir. Mais voilà, quels péchés faut-il choisir ?

Evidemment, d'abord *tous les péchés mortels.* Nous l'avons déjà dit : refuser d'accuser un seul péché mortel serait rendre la confession nulle et sacrilège. Car tout péché mortel nous détourne de Dieu. Il nous faut donc le renier. Je ne puis être à la fois pour Dieu et contre Dieu. — Mais, me direz-vous, comment savoir si vraiment j'ai fait un péché mortel ? J'ai retenu la réponse du catéchisme : il faut matière grave, pleine connaissance, plein consentement. Mais, pratiquement, je me demande souvent : « la matière était-elle grave ? et surtout, ai-je bien consenti ? »

En ce qui concerne la première question, il vous est aisé de vous renseigner auprès de votre confesseur. Quant à la seconde, du fait même que vous vous la posez loyalement, du fait même que vous n'êtes pas absolument sûr, elle est réglée, il n'y a pas eu plein consentement. Est-ce à dire qu'il ne faut pas accuser ce péché douteux ou plutôt « douteusement commis » ? Certes, vous n'êtes pas, en rigueur de terme, obligé de vous accuser de ce péché douteux ; vous pouvez vous autoriser de ce doute pour vous approcher du sacrement d'Eucharistie. Mais, néanmoins, si vous voulez progresser dans la vie spirituelle, ne vous réfugiez pas derrière cette non obligation pour conserver une conscience douteuse. D'ailleurs, pratiquement, la règle est simple. On ne vous demande pas de dire : Je m'accuse d'avoir commis un péché mortel, mais de dire : « Je m'accuse d'avoir commis tel péché, d'avoir accompli tel acte ». Ajoutez, si c'est le cas : « Je ne sais si j'ai pleinement consenti », et tout sera dans l'ordre. Le confesseur vous fera préciser, si c'est nécessaire : « Croyez-vous avoir, en agissant ainsi, péché mortellement ? »

Nous parlerons de l'accusation des péchés véniels. Ce matin, pensant aux tortures de certaines âmes, je voudrais les supplier de ne pas voir du « mortel » partout. Un péché qui mérite la séparation éternelle d'avec Dieu et les autres peines de l'enfer, vous pensez bien que cela ne se commet pas sans qu'on en ait une claire conscience ! Si votre conscience a

besoin d'être formée, demandez la lumière à votre confesseur et tenez-vous-en strictement à ses indications.

Et vous, parents, ne faussez pas la conscience de vos enfants ! Nous, prêtres, nous sommes souvent stupéfiés en écoutant les confessions des enfants et en constatant leur aptitude à croire mortelles des fautes qui ne sont que des peccadilles. La faute à qui, bien souvent ? A leurs parents qui n'ont pas su proportionner leurs gronderies à la gravité (?) réelle de leurs fautes enfantines ; qui parfois s'écrient : Tu m'as volé un bâton de chocolat ; tu m'as dit un mensonge, va vite te confesser, c'est un gros péché. Encore heureux quand le papa n'ajoute pas « Tu vas voir comme il va te disputer, le curé ! » A un garçon qui s'accusait en pleurant d'avoir cassé une assiette, j'ai eu toutes les peines du monde de faire comprendre que c'était peut-être une grosse étourderie, mais certainement pas un « gros péché »... Croyez-moi, parents qui m'écoutez : Il est aussi dangereux de faire croire aux enfants à la gravité de fautes légères que de les laisser commettre avec indifférence des actions gravement répréhensibles. Cet enfant scrupuleux, angoissé, il deviendra un adulte faible, replié, sans virilité,... ou un adolescent qui, brutalement, se libérera de la contrainte insupportable que vous lui aurez imposée.

Enfin, disons pour terminer, que l'accusation de nos péchés mortels doit être assez détaillée quant au *nombre* et quant aux *circonstances* afin de permettre au prêtre, à ce juge qui doit rendre sa sentence, de se faire une opinion fondée sur l'état véritable de votre âme. Manquer la messe une fois ou plusieurs fois, comporte une gravité différente. S'il vous est impossible de préciser parce que le nombre de vos péchés est considérable, indiquez du moins la durée de l'habitude mauvaise et la fréquence approximative des actes qu'elle vous a fait commettre : (deux ou trois fois par semaine, par exemple). Quant aux circonstances, les seules qui doivent être obligatoirement dévoilées sont celles qui changent la gravité des péchés. Ne dites pas, par exemple, simplement : « j'ai volé ». Car votre vol, vous le comprenez aisément, n'aura pas la même gravité selon qu'il concerne quelques friandises ou une somme d'argent importante. Et même — cela nous l'oublions facilement — pour une même somme, le péché sera plus ou moins grave selon la fortune de celui que vous aurez volé.

* *

On trouve parfois des gens qui se scandalisent lorsqu'au confessionnal le prêtre les interroge. Ils se figurent que le confesseur veut les humilier ou les embarrasser ! Quelle erreur ! Répétons-le : le prêtre, au confessionnal, n'est pas un accusateur hargneux, mais un Père qui veut sauver le fils prodigue qui est à ses pieds ; qui veut, par conséquent, l'aider à faire une bonne confession loyale et complète. Répondez-lui donc avec simplicité, sans vous troubler ; et même demandez-lui de vous interroger si vous ne savez comment vous accuser ou si vous redoutez des oublis importants. Alors, aidés par lui fraternellement, vous sortirez du confessionnal rayonnants de joie parce que vous aurez été déchargés totalement du lourd fardeau de vos fautes. *Amen.*

LES PARABOLES DE L'EVANGILE

X

LES VIGNERONS HOMICIDES

Mes frères,

Le Maître de la vigne la soigne avec amour. Il y a fait des dépenses considérables. Il l'a entourée d'un mur en pierres sèches ; il y a placé un pressoir et une tour de garde, pareille à celles que l'on voit aujourd'hui sur les coteaux de Bethléem, construction toute simple recouvertes de branchages ou bien d'allure plus guerrière, pour protéger la vigne des chacals et des maraudeurs. A la belle saison, la famille vient s'installer dans la vigne : le jour se passe à l'ombre des arbres, la nuit à la belle étoile. Dans le cas présent, il ne s'agit pas de l'histoire de la vigne, mais de vignerons d'une cupidité et d'une méchanceté incroyables à qui le Maître, devant partir en voyage, loua sa vigne, se réservant une partie de sa récolte.

Lorsqu'approcha le temps de la vendange, il envoya aux vignerons ses serviteurs pour percevoir son bien, sa part du fruit de la vigne. Ils furent maltraités et renvoyés les mains vides. Les vignerons tuèrent l'un, frappèrent l'autre et lapidèrent un troisième. Le Maître envoya d'autres serviteurs : ils battirent les uns et tuèrent les autres. Histoire invraisemblable : car les mauvais traitements et la mort n'étaient pas de bons moyens d'arriver à leurs fins. Mais la parabole est un excellent moyen de faire entendre la nécessaire vérité.

La suite est, heureusement parlant, plus étonnante encore. « Alors le Maître dit : Que vais-je faire ? Je vais leur envoyer mon fils bien-aimé : peut-être auront-ils égard à lui. Mais à sa vue, les vignerons délibérèrent, disant : C'est l'héritier : tuons-le, pour que l'héritage nous revienne. Ils le jetèrent hors de la vigne et le mirent à mort. »

I. — *Explication*

Ces invraisemblances disparaissent dès que se dessine, à travers l'image, le drame douloureux et sublime de notre Rédemption. C'est elle seule, c'est le salut de l'humanité qui motive la patience incroyable du Maître de la vigne. Ce maître est Dieu. Les serviteurs députés à plusieurs reprises sont les prophètes de l'Ancien Testament. Le Fils, c'est le propre Fils de Dieu. Jamais homme, jamais père n'aurait envoyé à la mort quasi-certaine

son propre fils. Mais ce qui serait folie chez les hommes est en Dieu sagesse suprême et incomparable Amour. *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret.*

Les ambassades du Seigneur à son peuple ont été multiples au cours des siècles. *Multifariam multisque modis...* Elie, Elisée, Jérémie, Daniel, Jean-Baptiste ont dû subir les mauvais traitements des vignerons homicides. En dernier lieu, le Fils bien-aimé de Dieu, le Fils unique est donné. Le don est total, infini, divin. L'Incarnation du Verbe, prodigieuse humilité de Dieu, s'achèvera sur la croix, dans la plus atroce pauvreté, dans l'ouverture infinie des bras étendus, étendus même vers ces vignerons impies qui percent les mains divines et les pieds du Sauveur et ouvrent son Cœur d'où s'écoulent sur tous les hommes les flots de la miséricorde, où les justes trouveront leur repos et les pécheurs pénitents leur refuge. *Sic nos amantem...* Il s'est offert en sacrifice, parce qu'il l'a voulu, parce qu'il nous aime.

Le Maître fera périr les serviteurs coupables, ces serviteurs du diable, et louera sa vigne à d'autres vignerons qui lui rendront les fruits en leur saison. Toujours ce souci des fruits à produire qui est le thème de la parabole du figuier stérile ! Une autre nation choisie, l'Eglise, la cité des chrétiens venus principalement des païens, se verra confier le soin de faire fructifier la vigne choisie. C'est d'elle que nous avons reçu la foi, racine de toute justification, la foi et l'amour : « Nous attestons que le Père nous a envoyé le Fils comme Sauveur du monde. Celui qui confessera que Jésus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui et lui en Dieu. Et nous, nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru. Dieu est Amour ; et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui » (I Jo., IV, 14-15).

Une autre parabole s'ouvre en appendice au moment où s'achève la première : « N'avez-vous pas lu dans les Ecritures : *la pierre, qu'ont rejetée les bâtisseurs, est devenue tête d'angle ?...* Et qui tombera sur cette pierre s'y brisera ; et celui sur qui elle tombera elle l'écrasera. »

Ils vont se heurter contre la pierre, parce qu'ils n'ont pas obéi (I Petr., II, 8).

« Jésus est la lumière à ceux qui ouvrent les yeux pour le voir ; mais, à ceux qui les ferment, il est une pierre où l'on se heurte et on se brise... A force de mépriser la lumière, on cesse de la sentir ; un nuage épais nous la couvre ; nos passions, que nous laissons croître, nous la vont entièrement dérober... On va donc et on ne sait où l'on va ; on croit aller à la gloire, aux plaisirs, à la vie, au bonheur ; on va à la perdition et à la mort. On s'éloigne jusqu'à l'infini de la droite voie et on ne voit plus la moindre trace où la moindre route par où l'on y puisse être ramené. Etat trop ordinaire dans la vie des hommes... Aveugle, où allez vous ? Quelle malheureuse route enfilez-vous ? Revenez pendant que vous voyez encore le chemin. Il ne peut plus : il faut qu'il avance. Quel abîme lui est réservé ? Quel précipice l'attend ? Sans guide, que deviendra-t-il ? Hélas ! hélas ! »(Bossuet, *Méditations).*

II. — *Comparaison*

Isaïe (v, 1, 3-) montre le « Bien-Aimé » qui avait une vigne. Il y planta des ceps exquis, la cultiva avec amour. Il attendait de beaux raisins, mais elle donna du verjus :

« Qu'y avait-il de plus à faire à ma vigne, que je n'aie fait pour elle ? J'arracherai sa haie, j'abattrai sa clôture, et elle sera foulée aux pieds. J'en ferai un désert ; les ronces et les épines y croîtront, et je commanderai aux nuées de ne plus pleuvoir sur elle. Car la vigne de Yahveh c'est la maison d'Israël et les hommes de Juda sont le plant qu'il chérissait. Il en attendait la droiture et voici le sang versé ; la justice, et voici le cri de détresse. ...La colère de Yahveh s'est embrasée contre son peuple ; il a étendu la main et il a frappé et sa main reste étendue... »

« Cette vigne, le sanglier la dévore et les bêtes en font leur pâture » (Ps. 79).

En l'Evangile, la vigne n'est pas détruite, mais elle sera confiée à d'autres. « La vigne nous a été louée à la condition expresse de rendre au Seigneur le fruit en son temps. Quels fruits ? Les fruits de notre vie entière, actes et paroles » (S. Jérôme).

L'Eglise remplace Israël infidèle et déicide.

Mais l'amour de Dieu est un amour éternel. Après tant d'amour de Dieu pour sa vigne, il est triste de constater que trop souvent elle donne encore du verjus ! Que chacun examine les fruits que sa vie peut offrir !

* *

De nos jours, l'histoire d'Israël se renouvelle. Les prophètes sont maltraités, emprisonnés, massacrés. Mais Dieu n'a plus à envoyer son Fils. Son Fils est venu et il demeure avec les siens et c'est lui qui peine, qui souffre, qui pleure, qui meurt, Victime jusqu'à la fin des temps en ceux qui sont persécutés à cause de lui. Son sacrifice rédempteur se perpétue en des hosties vivantes et la messe du Christ total en est le signe sacré et en même temps l'ineffable réalité. Dieu ne peut plus détruire sa vigne ni la livrer aux bêtes. Par l'Hostie et avec l'Hostie, et le sang du calice, ses fruits mûrissent pour la vendange éternelle.

O salutaris Hostia,
Da robur, fer auxilium.

CONFERENCES SUR LA VIE CHRETIENNE

VI

LE PARDON ET LA MISÉRICORDE DE DIEU

La collecte du 10ᵉ Dimanche après la Pentecôte contient quelques mots d'une grande profondeur : « *Deus qui omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas...* O Dieu qui manifestez votre toute-puissance surtout en pardonnant et en faisant miséricorde ». *Parcendo,* c'est la clémence et le pardon du Maître qui ne punit pas le coupable, mais lui remet sa faute. *Miserando,* c'est la pitié, la miséricorde. Elle va plus loin que le pardon, car elle s'étend aussi bien au pré-

sent et à l'avenir qu'au passé, et aussi bien au saint qu'au pécheur. Les deux expressions ne sont donc pas synonymes.

Nous allons d'abord voir comment le pardon et la miséricorde divine sont nécessaires à tout homme qui désire être sauvé, et ensuite nous chercherons comment ces deux attributs prouvent au maximum la toute-puissance de Dieu.

I. — *Le pardon et la miséricorde de Dieu sont nécessaires à l'homme*

Les anciens Grecs n'auraient jamais eu l'idée de demander pardon aux dieux pour leurs fautes morales : ils ne voyaient là qu'une maladresse, un échec, qu'ils se reprochaient comme on se reproche d'avoir cassé un objet, sans qu'il puisse en résulter une offense à la divinité. D'abord, les dieux de l'Olympe étaient tous plus ou moins immoraux, et, de plus le vrai Dieu lui-même, dans la mesure où il était connu, était jugé trop éloigné des hommes pour s'intéresser à leurs actions, bonnes ou mauvaises. La morale grecque était donc comme un compartiment de l'esthétique : l'homme était comparé à un bloc de marbre informe qu'il s'agissait de transformer en statue. La vertu était une œuvre d'art et entraînait à sa suite sa propre récompense : le bonheur.

Ces mêmes Anciens ne supposaient pas davantage une vertu de miséricorde en Dieu, au sens chrétien du mot. Certes ils imaginaient bien de la pitié chez certains dieux, mais l'objet de cette pitié était le malheur terrestre, et non la corruption de la nature et ses conséquences. Pour eux, la nature humaine était intègre et capable de s'élever par ses seules forces à la perfection. L'expérience ne suffisait pas à leur désiller les yeux, car ils se formaient un idéal de perfection adapté à leur portée. Les plus énergiques d'entre eux professaient le stoïcisme, et la plupart, moins courageux, optaient pour les autres formes d'eudémonisme, dont la plus dégradée était l'épicurisme décadent.

Ces idées païennes se retrouvent de plus en plus chez nos contemporains. Ils ont perdu la notion de Dieu et celle du péché, et la morale est aussi pour eux devenue une affaire d'art. Ils blâment le christianisme d'avoir méprisé le corps, dont ils veulent réhabiliter les tendances naturelles et la forme extérieure ; le soin de la santé passe avant celui de l'âme, l'avis du médecin avant celui du confesseur ; tout devient permis dès que tout concourt au bien-être.

Dans ces conditions le péché est volatilisé, et on n'a que faire du pardon et de la miséricorde de Dieu. D'ailleurs à notre époque, dit-on, il ne s'agit plus de miséricorde, mais de justice.

En face de ce paganisme envahissant, beaucoup de catholiques perdent pied. Ils sentent vaguement qu'il y a une part de vérité dans les revendications des incrédules ; ils craignent, par ailleurs, que la défense intransigeante du dogme ne contribue à éloigner les masses du catholicisme. Alors ils font les concessions les plus larges à l'esprit moderne, sans toujours y mettre la prudence nécessaire. Ils prônent un humanisme à base de valeurs humaines plutôt que surnaturelles, ils insistent sur l'idée de justice et ne parlent guère de la miséricorde ; ils veulent une piété virile, militaire même, d'où soient absentes les vertus d'humilité et de componction ; pour eux il s'agit de paraître devant Dieu au jour du jugement non pas en pécheur repentant, mais « la tête haute », comme un soldat qui a bien rempli sa mission.

Or ces excès ne sont pas chrétiens. Quels que soient les préjugés de nos contemporains et la contagion du paganisme ambiant, il nous est impossible d'amenuiser la doctrine de l'Eglise et de camoufler les dogmes fondamentaux du christianisme. Il faut retenir que la faute morale n'est pas un simple raté. mais un péché, c.-à-d. une offense à Dieu. Les hommes ne sont pas complètement autonomes, ils sont soumis à la loi naturelle et aux diverses lois qui s'y ajoutent : lois civiles, lois divines, lois ecclésiastiques. Ces lois ayant en définitive Dieu pour auteur, celui qui s'y soustrait offense Dieu. Il est donc nécessaire qu'il lui demande pardon.

De plus, la nature humaine est profondément viciée par le péché originel, non dans l'objet propre de ses tendances, comme vous le savez, mais dans la manière anarchique dont elles visent cet objet. Par suite de ce désordre natif, l'homme est moralement un malade et a grand besoin de la miséricorde divine. Il est donc impossible de se passer de la grâce de Dieu pour redresser l'humanité déchue ; et dans la lutte pour la perfection, dans la constitution d'un humanisme chrétien, il est nécessaire de tenir compte des plaies que nous portons toujours en nous. Les plus grands saints, ces héros de la perfection, avaient plus que quiconque conscience de leur misère et paraissaient devant Dieu en s'appuyant sur la miséricorde divine beaucoup plus que sur leurs mérites.

Car c'est là un enseignement très sûr de S. Thomas, qu'il faut rappeler aujourd'hui : certes la justice est aussi bien que la miséricorde un attribut divin. Mais ce qui domine en Dieu à notre égard, c'est la miséricorde. Toujours, dit S. Thomas, la justice de Dieu présuppose un acte de miséricorde. L'homme, en effet, ne peut traiter avec Dieu sur un pied d'égalité : il reçoit tout de lui. Si bien que même quand Dieu s'oblige en justice, d'une manière ou d'une autre, envers l'homme, c'est à partir d'une prévenance miséricordieuse. Ainsi au plan naturel, on peut dire que si Dieu donne la vie aux êtres, il est juste qu'il leur donne les moyens de subsister ; s'il leur donne des poumons, il est juste qu'il leur donne de l'oxygène, etc. Oui, mais était-il tenu de leur donner cette existence, ces poumons, etc. ? Non : il l'a fait par pure bonté. De même au plan surnaturel : c'est sur la

justice divine qu'est fondé le mérite du chrétien, mais qu'est-ce qui nous permet de mériter ainsi, sinon l'Incarnation et la Rédemption du Sauveur, et la grâce divine, et la prédestination, toutes choses qui relèvent de la pure miséricorde de Dieu ? Retenons donc que la notion de miséricorde, tout comme celle de pardon, est fondamentale dans le christianisme, et qu'elle est plus importante dans notre vie spirituelle individuelle, que celle de justice.

II. — *Le pardon et la miséricorde de Dieu sont les plus frappantes manifestations de sa toute-puissance*

Nous sommes spontanément portés à penser que le pardon et la pitié de Dieu manifestent sa bonté et sa miséricorde infinies, mais nous n'aurions peut-être pas soupçonné, par nous-mêmes, que ces attributs pussent être une preuve de la toute-puissance divine. C'est cependant ce que nous enseigne la liturgie, et à juste titre.

Pour le comprendre, il faut nous rappeler que le pardon et la pitié de Dieu ne ressemblent guère aux sentiments correspondants que nous trouvons en nous. Chez nous, le pardon est souvent l'effet de la faiblesse ou du caprice : une mère gâte son enfant, lui pardonne tout sans même exiger qu'il se corrige. Ou bien elle lui accorde son pardon un jour et le punit le lendemain selon les variations de son humeur. Ce sentiment relève de la sensibilité plutôt que de la volonté. C'est une passion plutôt qu'une vertu.

C'est aussi le cas de la pitié. Cette inclination est louable en principe : elle nous fait compatir aux maux du prochain comme si nous les ressentions nous-mêmes. Mais chez la plupart des hommes et des femmes, elle reste confinée dans la sensibilité : elle demeure une passion plus ou moins aveugle, et par suite elle peut inspirer des actes regrettables. Qui ne l'a constaté ? Ici, c'est un officier qui débarque de grand matin dans une gare. Il voit une jeune femme qui sanglote sur un banc. Il s'approche, il est ému de compassion, il s'intéresse à ses malheurs. Bientôt il l'aime et la prend en mariage, malgré son manque d'éducation et ses défauts de caractère. Et le voilà malheureux pour toute sa vie... Ailleurs c'est une jeune fille qui par pitié se marie avec un aveugle dont les diplômes semblent garantir l'avenir. Mais par suite de sa cécité, le mari ne peut entretenir sa culture, et le foyer est dans la misère noire.

Il est sûr que le pardon et la pitié ainsi compris ne nous suggèrent pas du tout une idée de force. Mais précisément, à côté de ces réactions aveugles et faibles de la sensibilité, que nous pouvons désigner du nom générique et philosophique de « passion », il y a place pour des attitudes vertueuses dans la mesure où ces sentiments sont éclairés par l'intelligence et dominés par la volonté. Le soldat vainqueur qui, après une lutte acharnée, fait grâce à son adversaire, fait preuve d'une force singulière en dominant son exaspération et son ressentiment. Un S. Vincent de Paul, au cœur si tendre, serait à peu près oublié si sa pitié était restée une réaction de sensibilité. Mais parce qu'il a illuminé cette pitié de son intelligence lucide et organisatrice, et qu'il l'a dominée par sa volonté ferme et persévérante, il a, grâce à elle, réalisé des œuvres qui feront sa gloire jusqu'à la fin du monde. Chez lui, la pitié sentimentale est devenue une vertu agissante : la miséricorde.

Or en Dieu, c'est ce genre de pardon et de pitié qui se trouve. Aucune rancune, aucune susceptibilité, aucun sentiment égoïste de dignité, ne viennent empêcher le pardon. Aucune fausse compassion non plus, ni aucune ignorance. Le pardon de Dieu est parfaitement objectif : dès qu'il trouve une âme repentante, il descend en elle, inlassablement, indéfiniment, infailliblement... Le confesseur, lui, peut se laisser berner, et donner une absolution invalide à une âme sans repentir. Dieu ne se trompe pas en pardonnant les fautes les plus graves : rappelez-vous l'évangile, et spécialement la parabole de l'enfant prodigue.

De même la miséricorde de Dieu n'est pas un sentiment fade, comme pourrait le laisser croire un art décadent qui représente le Sacré-Cœur sous des traits doucereux et débonnaires. Ellee est un attribut aussi lucide que tendre, aussi exigeant que compatissant ; elle révèle la puissance et la volonté de Dieu autant que sa douceur et son amour. Rappelez-vous les exigences de l'évangile et celles de Paray-le-Monial.

Cela suffit pour nous prouver que la liturgie a bien raison de parler de puissance en Dieu à l'occasion du pardon et de la miséricorde. Mais a-t-elle le droit de parler d'une puissance infinie, *Omnipotentiam* ? et cela au maximum, *maxime ?*

Pour comprendre cela, sachons bien qu'il n'y a pas de plus grande action que de pardonner à un pécheur. S. Augustin, et à sa suite S. Thomas (I^a-II^{ae}, q. 113, art. 9) enseignent que la création du ciel et de la terre est une moins grande preuve de puissance que la sanctification d'une âme, car dans le premier cas, Dieu ne donne que des biens matériels et bornés, tandis que par la grâce, il donne un bien infini. Et on peut dire que la miséricorde de Dieu va encore plus loin que son pardon, car elle n'attend pas le pécheur, elle va au-devant de lui ; elle ne ratifie pas seulement un acte de repentir : elle assouplit même les volontés rebelles, et elle produit ce chef-d'œuvre de transformer en prédestinés des pécheurs qui s'obstinaient dans leur révolte. Pensez par exemple aux multiples conversions dues à la médaille miraculeuse.

Et ne faut-il pas aussi une Puissance infinie pour faire cohabiter, dans les êtres corrompus que nous sommes, la vie de la grâce et les séductions de la nature ? Que de luttes n'avons-nous pas à soutenir, même quand nous avons été justifiés ! Pour les uns, ce sont des tentations d'orgueil effréné. Pour les autres, c'est l'impureté, pour d'autres la colère, et ainsi de suite. Et l'homme se sent si faible en face de ces révoltes de la nature déchue ! Dieu lui-même, avec toute sa puissance, peut-il venir à bout du conflit ? Ce sont tous les Luthériens et autres protestants qui rejettent l'enseignement de l'Eglise sur la grâce habituelle. Selon eux, l'homme est trop foncièrement corrompu pour qu'il puisse posséder dès ici-bas la vie de la grâce. Eh bien, non, ces hommes n'enseignent pas la vérité, ils font une injure à Dieu en doutant de sa Puissance.